

# FORMATION PARTENAIRES MDPH77

## 1ER SEMESTRE 2020



THEME	<b>Dispositif d'Orientation Permanent DOP</b>
<b>CONTEXTE</b>	<p>Comme suite à l'affaire Amélie Loquet, qui a obtenu la condamnation de l'Etat français pour la non mise en œuvre des mesures de compensation décidées par la CDAPH, le législateur a souhaité instaurer un dispositif permettant d'améliorer la fluidité des parcours des personnes en situation de handicap. La circulaire DGCS/SD3B/CNSA/2013/381 du 22/11/2013 a d'abord généralisé au sein des MDPH les « commissions de situations critiques » sur l'ensemble du territoire et confié à Denis Piveteau la mission d'élaborer un rapport et des propositions d'action. Ce rapport, paru en 2014, intitulé « Zéro sans solution » affirme que le devoir collectif est de <b>permettre un parcours de vie sans rupture</b>, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. Dans la suite de ce rapport une mission intitulée « <b>Une réponse accompagnée pour tous</b> » est confiée à Marie-Sophie Dessaulé qui propose un plan d'action présenté à la conférence nationale du handicap en décembre 2014</p> <p>Enfin l'Article 89 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé institue <b>le dispositif d'orientation permanent</b> afin d'atteindre ces objectifs.</p>
<b>CONTENU DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Historique et sens du projet</li> <li>➤ Le plan d'accompagnement global (définition et présentation)</li> <li>➤ Les procédures</li> <li>➤ Les acteurs</li> <li>➤ Un cas concret</li> </ul>
<b>ANIMATION DE LA FORMATION</b>	<p><b>Marine Harivel Chargée de mission suivi des décisions et du dispositif d'orientation permanent MDPH77</b></p>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<p>A l'issue de la formation les stagiaires seront en capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-De comprendre et expliquer le contexte et les objectifs du dispositif</li> <li>-D'identifier les situations concernées par le dispositif</li> <li>-D'utiliser les outils et les procédures de demande</li> <li>-De mettre en œuvre avec sens et articulation les actions requises pour l'atteinte des objectifs du projet en coopération avec les autres acteurs impliqués.</li> </ul>
<b>PUBLIC VISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Professionnels encadrants de structures sociales , médico-sociales ou sanitaires.</li> <li>-Professionnels accompagnateurs de personnes en situation de handicap.</li> <li>-Tout acteur concerné par une situation relevant du dispositif</li> </ul>
<b>supports</b>	Power point, Mise en situation, Echanges
<b>DATES</b>	<p><b>31/01/2020 MATIN – 12/03/2020 APRES MIDI – 08/06/2020 APRES MIDI 03/07/2020 MATIN</b></p>
<b>LIEUX</b>	<p>MDPH77 Salle des Formations – 1<sup>er</sup> étage 16 rue de l'aluminium 77176 Savigny le Temple</p>
<b>NOMBRE DE STAGIAIRES</b>	17 par session (horaires matin : 9h15/12h15 – horaires après-midi : 13h30/16h30)
<b>MODALITÉS D'INSCRIPTION</b>	Par mail uniquement : <a href="mailto:dominique.quebert@mdph77.fr">dominique.quebert@mdph77.fr</a>
<b>SUIVI DE FORMATION</b>	<p>A l'issue de la formation il sera remis aux stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attestation de formation - Un questionnaire d'évaluation</li> <li>- Le power point support de la formation</li> </ul>